

Réunion AP le 25\11\2019

Participant(e)s:

- Olivier
- Stéphanie
- Cécile
- Marie
- Thierry
- Elise
- Anaïse
- Anne-Pascale
- Fred
- Mme Brigitte
- Virginie (excusée)

Ordre du jour:

- Présentation de l'AP
- Compte école
- Débriefing fonctionnement actuel
- Projet pour l'argent récolté pendant les activités
- Fête de l'école
- Retour sur le souper de Saint-Nicolas
- Drink de Noël
- Divers

Présentation de l'AP

Suite à l'arrivée d'une nouvelle venue, Olivier rappelle l'historique de l'AP actuelle. Elle a été recrée/reprise par Olivier, Fred et Xavier à la suite de la dissolution de la précédente AP. Il a été décidé lors de re-création qu'elle serait en soutien pour les activités réalisées par l'école (Souper de Saint-Nicolas et Fête de l'école). Elle organise également des événements conviviaux au cours de l'année (Gouter crêpes à la chandeleur, drink de rentrée et de Noël...) Un nouveau projet de souper en clôture de la fête de l'école devrait être lancé cette année. L'AP n'intervient par contre pas dans la gestion éducative et pédagogique de l'école et ne sert pas de relais vers le corps enseignant ou éducatif.

Compte de l'école

Depuis le 01/09, la commune a fait savoir qu'elle allait reprendre la gestion des comptes des différentes écoles. Les règles de gestion et la ventilation des bénéfices des activités des écoles entre toutes les écoles de la commune n'est pas connue. Une des craintes est de voir l'argent gagné par l'école partir vers une autre école.

D'autre part, la gestion des petites dépenses (actuellement réalisée avec la carte de l'école) devra obligatoirement respecter la loi des marchés publics (trois offres de prix minimum) et le remboursement se fera ultérieurement par la commune via des déclarations de créance (délai de remboursement assez élevé). L'école n'aura plus de carte propre L'école ne pourrait plus acheter des chèques ALE (utilisés pour des renforts sur le temps de midi).

Afin d'éviter la répartition éventuelle des fonds et de faciliter la gestion quotidienne, il est proposé de fonder une ASBL "Amis de l'école de Jandrain" pour la gestion des gains des festivités organisées par l'école. L'AP veut bien créer l'ASBL et la gérer mais il faudrait un membre de l'équipe pédagogique membre du comité comme relais vers les autres membres. Trois personnes au minimum doivent constituer cette ASBL.

Fred se renseigne sur les formalités pour créer une ASBL simple, avec gestion simple et un compte en banque simple. La création du compte et sa gestion engendra des frais annuels. Il faut trouver un système qui permet d'avoir deux comptes séparés pour l'école et pour l'AP pour plus de transparence dans la gestion des deux sources de revenus (activités école et activités AP).

Debriefing sur le fonctionnement actuel

Suite à l'ambiance "tendue" de la dernière réunion un échange de points de vue et de ressenti a lieu sur les thèmes suivants (en italique sont reprises les propositions d'action):

1. Amélioration de la communication

- Envers les parents extérieurs à l'AP
 - > *PV sur le site de l'école*
 - > *Meilleure communication des dates des événements : calendrier à diffuser en début d'année, rappel par mail minimum deux semaines avant l'événement, affiches sur les grilles de l'école)*
 - > *Demander des avis sur les activités proposées en vue de leur amélioration*
- Avec le corps enseignant et l'équipe pédagogique
 - > *A la fin de chaque réunion, désignation d'un binôme en charge de communiquer oralement les différentes décisions prises, les modalités des activités à venir, les "besoins" de l'AP... Le binôme s'engage à communiquer les décisions de l'AP en les respectant et revient vers les autres membres avec les réponses reçues. Entre les réunions seul le binôme en charge de la communication communique vers l'école. Si un membre trouve que les retours ne viennent pas assez vite, il relance le binôme mais ne va pas vers l'école séparément. Le binôme peut changer après chaque réunion en fonction des disponibilités et des envies.*
 - > *Mme Brigitte communique son adresse personnelle à utiliser en doublon avec celle de l'école pour le transfert des documents.*
- Entre membres
 - > *Il est demandé de concerter les décisions prises au nom de l'AP, de communiquer vers les autres membres des souhaits personnels pour ne prendre personne au dépourvu lors d'une réunion, ...*

2. Organisation interne

Le comité présente l'AP davantage comme un comité des fêtes. Cette décision avait été prise initialement pour éviter les tensions qui avaient émergé entre l'école et l'ancienne AP à la suite des prises de position de cette dernière dans des conflits de personne. Cécile souhaitait faire évoluer le cadre vers une définition plus formelle des AP avec élection en présence de tous les parents... Le fait est que les appels récents aux parents n'ont pas rencontré de succès. Le nombre de parents motivés (membre de l'AP ou aidant lors des activités) est très restreint. Les membres souhaitent garder l'esprit convivial qui règne dans l'AP sans mettre de cadre trop formel et de règles sur l'organisation de l'AP. Une AP au sens strict du terme n'est pas souhaitée.

Anaïse propose quelque chose plus équilibré, un fonctionnement avec une charte (les éléments de la charte sont à définir ensemble). Sans s'occuper de l'aspect purement pédagogique de l'école, l'AP pourrait être plus présente pour les nouveaux parents (moment d'accueil spécifique en début d'année, explications sur le fonctionnement, retour d'expérience, personnes ressources, désignation d'un parent relais dans les classes, favorisation de l'échange des numéros de téléphone...).

Une charte devrait définir les missions de l'AP, ce qui est organisé et mis en place, ce qu'on souhaite apporter à l'école... pour plus de clarté vers les extérieurs et pour les membres avec les principes de fonctionnement. Des propositions d'articles peuvent être émis par les membres.

Utilisation de l'argent récolté par l'AP

L'école propose deux projets dans laquelle elle souhaite voir investir l'AP.

1. Tri sélectif/poubelles (accessibles à tous les enfants) : marque Glasdon est sympa, Anne-Pascale se renseigne.
2. Lecture : Achat de beaux livres à utiliser en classe. Chaque professeur est invité à proposer 5 livres par année et par langue. L'AP en choisira 2-3 dans chaque catégorie en fonction des budgets et en veillant à la parité.

Fancy Fair

La date sera communiquée prochainement. Les dates pressenties sont le WE de l'Ascension et de la Pentecôte.

Le chapiteau sera monté par la commune dans la cour avant.

Mme Brigitte fera un appel aux parents pour aider au montage du chapiteau arrière comme les années précédente.

Thierry propose deux châteaux gonflables comme activité. Mme Brigitte n'est pas contre mais prévient qu'il s'agit du stand le moins "rentable" de la fête de l'école et le moins sympa à surveiller. Il propose également une machine à café en prêt (il peut les avoir gratuitement. Il faut simplement payer le café).

L'AP indique à Mme Brigitte qu'elle souhaite organiser un souper en fin de journée pour rentabiliser la location du chapiteau et finir la journée en mode convivial. Mme Brigitte indique que le Traiteur Daniels fait des bons barbecues -> voir les prix et s'y prendre bien à l'avance ! Il faudra probablement prévoir des tables supplémentaires, et voir le nombre de repas sur base des réservations.

Retour sur le souper d'automne

Depuis deux ans, il est constaté par les membres de l'AP que la fin du souper est un peu brusque et que les derniers parents se sentent obligé de partir à cause du rangement en cours. Il est proposé que l'AP prenne le relais après le repas (21h-21H30) pour la gestion du complète du bar (ticket et service) dans une ambiance musicale. Cela permettra de libérer les membres de l'équipe pédagogique qui le souhaitent et de profiter également de la soirée. Pour les plus petits, un coin livres/sieste serait le bienvenu pour que les parents ne sentent pas obligés de partir.

Les coloriages et le maquillage ont été très appréciés.

Boissons : il faut choisir entre blanche rosée ou Kriek pour limiter le gaspillage.

Le système de tickets était pratique pour le bar et les tarifs appropriés pour une soirée d'école.

Drink de Noël

Le drink aura lieu de le 20/12 sous le préau. Si possible, il faudrait emprunter les canons à chaleur de Xavier.

Nourriture : Cakes en portions individuelles, limiter les quantités

Cake en portions individuelles (40 de chaque) :

- chocolat -> Marie
- marbré -> An-Pa
- 4/4 nature -> Elise
- cookies -> Anaïse
- Muffins -> Thierry
- Donuts -> Cécile (nounours et sapin)

Boissons: Chocolat chaud / Vin chaud / Jus. Se renseigner sur le coût des bâtons de chocolat à faire fondre dans le lait.

Tarif: Même formule et même prix que l'année passée:

- portions
- boissons
- menus

Opération cougnous: Uniquement sur commande, payé sur le compte de l'AP.
3€/cougnou comme l'année passée

Pour le vin chaud, prévoir

- Vin
- Amaretto de l'année passée -> chez Xavier?
- Cannelle
- Orange (fruits?)

Matériel

Canon à chaleur (Xavier?)

Mange debout (Xavier?)

Taque électrique (Anaïse)

Rallonge de 50m (Thierry)

Les grosses cuves (Anaïse/Xavier? / Thierry)

Baffle musique (Anaïse)

Guirlande (Virginie)

Collessons -> Action

Escabelle (An-Pa/Cécile)

Eclairage (Thierry)

Cartons pour boucher les trous des fenêtres du préau

Mettre sur affiche jusque 17h45 et rester jusque 18h minimum

Faire affiche pour l'entrée de l'école + affiche pour la page Facebook (An-Pa).

Divers

- Madame Brigitte nous rapporte que les parents regrettent le petit déjeuner. Il est avancé de remplacer le drink de rentrée par un petit déjeuner de rentrée. Attention, c'est une organisation lourde, et il faut être là tôt le matin et la présence des parents n'est pas certaine. Idée à creuser.
- Lors du drink de rentrée, le service est assailli par les enfants à cause de la gratuité. Il faudrait trouver un compromis entre le "libre-service" et l'accès uniquement en présence des parents pour que tout ne soit pas dévalisé en 30 minutes sans pénaliser les enfants allant à la garderie. Il est proposé de mettre un cachet aux enfants de maternelle et de donner un ticket aux primaires pour une boisson et un gâteau. Un second service ne se ferait qu'en présence des parents de l'enfant.
- Un drink improvisé a eu lieu chez les accueils l'année dernière et c'était très sympa. Il est proposé de généraliser l'activité à toute l'école. L'activité n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière à cause des examens. Cette année tout devrait être terminé avant le 26 juin. Cette date est proposée à Mme Brigitte. Un drink plus cérémonial sera réalisé pour les sixièmes et la remise du CEB. (idée: cadeau souvenir dédié par l'équipe pédagogique?)
- Comme l'année dernière, de paniers seront présents sous le sapin pour récolter des vivres pour les plus démunis.
- Vu les discussions sur l'organisation de l'AP, les élections sont suspendues en attente de la création de la charte et de la définition des besoins en cadre (un trésorier fixe semble être un poste nécessaire, pour le reste, à voir en fonction des nouvelles définitions des missions). Etaient candidats : Cécile au poste de trésorier et Olivier au poste de président.

Date de la prochaine réunion 13/01/2020